

Lo Parvi
Association nature
Nord - Isère

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire 2023

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes membre de l'association Nature Nord Isère Lo Parvi, à jour de votre cotisation (vous pouvez vous mettre à jour juste avant l'ouverture de l'assemblée, la cotisation est valable pour l'année civile), le Conseil d'Administration a le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale ordinaire de notre association :

Le samedi 1^{er} avril 2023 à 8H30
à la salle des Fêtes de Vignieu, (adresse : Allée de la Violette 38390 Vignieu - voir plan joint).

Ordre du jour :

- **8h30 : accueil des participants, émargement,**
L'assemblée ne peut commencer ses travaux qu'une fois l'émargement réalisé et le quorum atteint, merci d'être à l'heure !
- **9h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire**
- Accueil par la commune
- Présentation des rapports : Rapport moral 2022, Rapport financier 2022 ; Budget prévisionnel 2023 ; Vote des rapports ;
- Vote du montant des cotisations 2024 ;
- Point sur la modification des statuts (changement d'adresse postale)
- Rapport d'activités 2022 (connaître, faire connaître, protéger) ;
- Renouvellement du volet Protéger de notre projet associatif ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration ;
- **12h00 : fin des travaux, suivis d'un pique-nique sorti des sacs.**

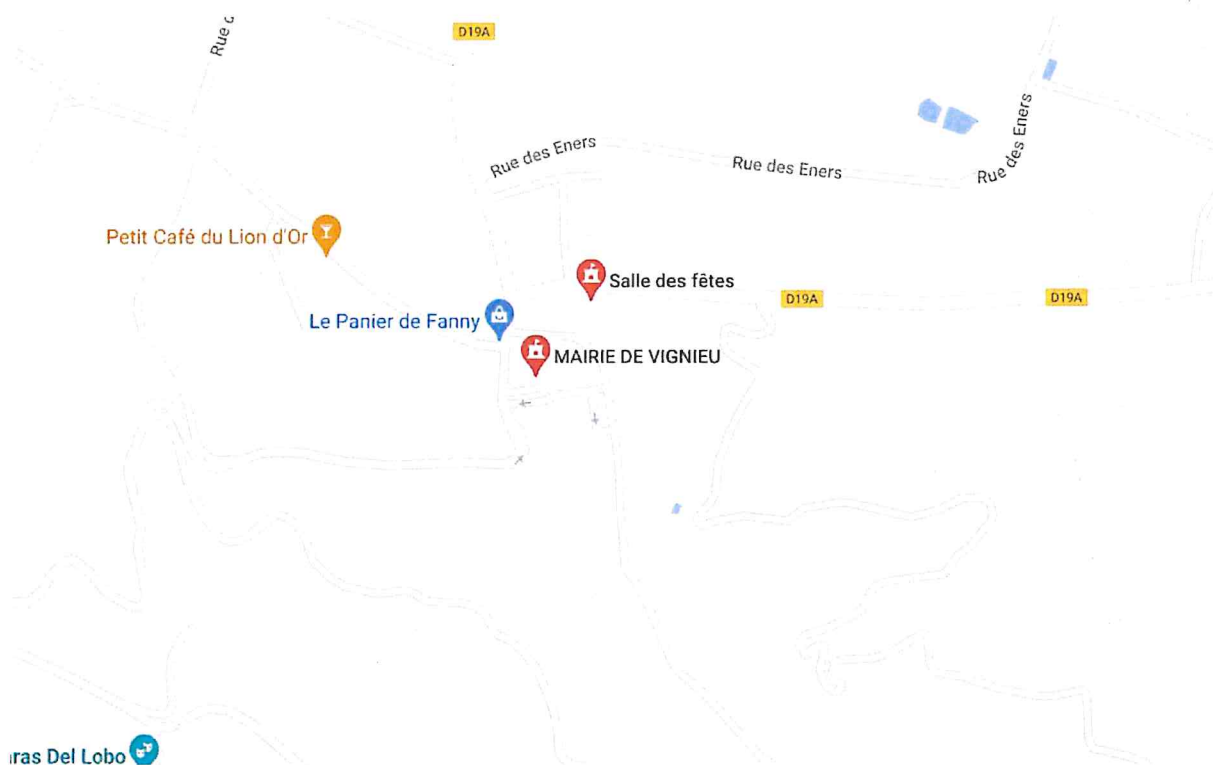
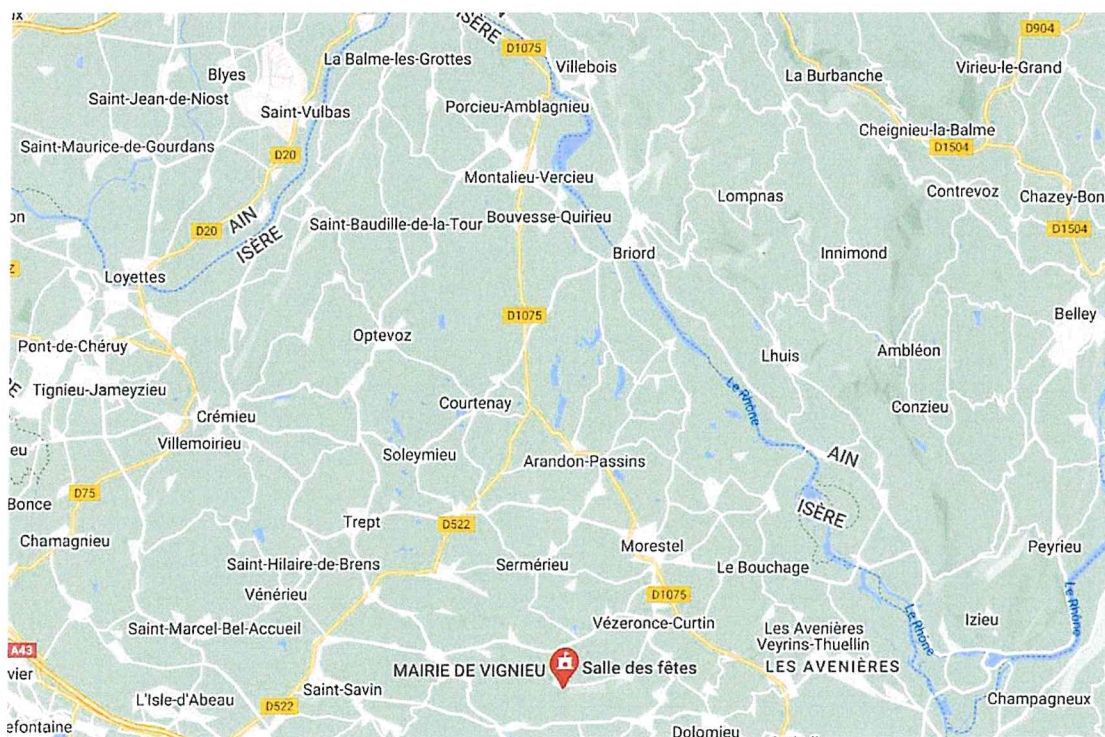
- **14h00 : visite guidée pour les adhérents sur le sentier botanique de Charray (Vézeronce-Curtin et Sermérieu)**

Les différents rapports : moral, d'activités et financier vous seront envoyés prochainement. Si vous êtes intéressé(e) pour participer au Conseil d'Administration, vous pouvez présenter votre candidature par écrit ou oralement auprès du secrétariat avant l'AG et même durant l'AG jusqu'au moment du vote.

Au cas où vous ne pourriez pas être présent(e), vous trouverez ci-joint **un pouvoir à nous retourner impérativement avant l'AG ou à remettre à un participant. Votre pouvoir est très important pour que nous puissions avoir le quorum pour pouvoir tenir l'assemblée générale.**

A Trept le 22 février 2023, pour le Conseil d'Administration,
la présidente, Murielle Gentaz

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel



Lo Parvi -Association Nature Nord Isère, 45 Place de la Mairie – 38 460 Trept- Tel : 04 74 92 48 62
Courrier électronique : contact@loparvi.fr site internet : <http://lo.parvi.free.fr/> Association Loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement n° 2012324-0019, agréée jeunesse et Education populaire n°3805043, agréée association d'éducation complémentaire de l'enseignement public n°2021-18 – SIRET : 381 844 331 00045 –
Membre de France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes (FNE AURA)